

académie
Lyon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Rhône
éducation
nationale

René-Pierre Rabaux
Inspecteur de l'Éducation nationale
Chargé de mission

Pôle réussite éducative
Et action culturelle

Courrier n°2019-260

Affaire suivie par :
André Délimata

Téléphone :
04.72.80.67.74

Télécopie :
04.72.80.68.10

Mél.
ce.ia69-reussites.educatives@ac-lyon.fr

Site internet :
<http://www.ia69.ac-lyon.fr>

21, rue Jaboulay
69309 Lyon cedex

Lyon, le 6 janvier 2020

L'Inspecteur d'académie, directeur
académique des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Monsieur Alexis Vallon,
Principal du collège Jean Moulin,
Villefranche-sur-Saône

Madame Salima Boussehaba,
Principale du collège Asa Paulini,
Anse

Madame Nancy Bournot,
Principale du collège Alexis Kandelaft,
Chazay-d'Azergues

Monsieur Abdallah Chibi,
Principal du collège Victor Schœlcher,
Lyon 9^e

**Objet : création d'une œuvre artistique en hommage aux combattants africains à la
Nécropole du Tata Sénégalais à Chasselay**

Situé sur le lieu des combats des 19 et 20 juin 1940, et à l'emplacement même du massacre par les SS de cinquante-huit Tirailleurs sénégalais, le Tata Sénégalais est une nécropole nationale unique en France. Érigé en 1942, le Tata regroupe cent quatre-vingt-seize tombes, majoritairement de soldats appartenant au 25^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais, morts au nord-ouest de Lyon en juin 1940. Si la nécropole nationale du Tata sénégalais de Chasselay rappelle le sacrifice des combattants africains dans la seconde guerre mondiale, elle est aussi un symbole des premiers crimes racistes du second conflit mondial.

Afin d'inscrire cette mémoire et le souvenir de ces héros d'Afrique dans la saison panafricaine et pluridisciplinaire voulue par le président de la République, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) propose un projet artistique et pédagogique.

Des collégiens de la région lyonnaise pourront, soit tout au long du second semestre, avec une date butoir fixée au 15 juin 2020, soit sur deux années scolaires (même cohorte d'élèves de la 4^e à la 3^e), participer à la création d'une œuvre contemporaine réalisée en collaboration avec un artiste africain (voir pièces-jointes).

Cette production qui pourrait évoquer le souvenir du massacre des cinquante-huit Tirailleurs sénégalais sera placée symboliquement dans la nécropole nationale lors d'une cérémonie en relation avec le calendrier mémoriel.

Dans le cas où un établissement souhaiterait inscrire une de leurs classes sur deux années scolaires, une labellisation auprès de l'action Africa 2020 pourrait avoir lieu, voir ci-dessous les modalités d'inscription à cet appel à projet :

<https://eduscol.education.fr/cid146049/appel-a-projets-africa-2020.html>

Le caractère pluridisciplinaire de cette action en lien direct avec le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturel trouve tout son sens dans cette connaissance « des deux rives de la méditerranée ».

Vous trouverez ci-joint un coupon réponse à nous retourner avant le 17 janvier 2020 au Pôle Réussites Educatives et Action Culturelle :

ce.ia69-reussites.educatives@ac-lyon.fr

J'apporte tout mon soutien à cette proposition et souhaite que votre établissement, dont les élèves ont su s'engager si remarquablement lors des commémorations au Tata Sénégalais en 2018 et 2019, participe à ce travail de résidence artistique.

Je veux vous exprimer toute ma reconnaissance pour cet engagement dans le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturelle.



Guy CHARLOT

Pièce jointes :

- Sur les traces des tirailleurs, histoire et enjeux de mémoires,
- Présentation des quatre artistes africains, dossier pdf,
- Coupon réponse